VENTES A L'ENCAN.

PAR D. S. MORPHY.

No [illegible]—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

[illegible] vs ses Créanciers.

PAR D. S. MORPHY, encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. [illegible] Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté [illegible] mars 1895 [illegible], je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, le 27 mars 1895, à 10 1/2 heures A. M., au et dans le magasin anciennement Nos 441 et 443 avenue St-Charles, coin Palmyre—

1° Six chevaux et mulets.
2° Deux wagons, un surrey.
3° Deux charrettes et un lot de harnais.
4° Une belle vache laitière.
5° Groserie de familles, coffres en fer, balances, réfrigérateur, pendule, comptoirs, installations, installations de gaz, buffets avec marbre, pupitres, installations de café, etc., etc.

Pas le ci-dessus nommé insolvable à ses créanciers.

Le magasin est à louer.
Conditions—Comptant.
17 mars—17 20 26 27

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crête.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 10 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 10 décembre 1867, et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crête, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et les héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 12, appartenant à Mme veuve Catherine Roll, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne, en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° Et une portion de terre aussi désignée sur le dit plan et déposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesure à peu près 180 pieds de face sur le Chemin de la Crête, 211 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 132 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crête, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terre ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Heury Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Bermudez, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le C. O., livre 101, folio 143.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0/0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 7 13 20 27—avril 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Fondar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44,275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'ilet irrégulier borné par la rue Marigny, l'avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près 300 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny, 209 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard's Place (projetée) sur une profondeur de 638 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction des dites avenue et chemin. La dite portion de terre, du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 413 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et formant à angle droit, 90 pieds d'un autre angle droit en ligne directe au Chemin de Gentilly ou Deroux Place, ayant 409 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly. Le tout contenant cinq lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Poydras, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face rue Poydras, 31 pieds 9 pouces et 6 lignes de face rue Julia sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11; le dit lot est désigné comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1850.

3° Tous les droits, titres, intérêts, etc, du dit Jean D'Hérété dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St-Bernard et Paris et les rues Treasure et Abondance; le dit lot mesure 156 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et de l'Avenue St-Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv — 19 20 23 30—fév 6 13 20 21 27—mars 6 13 20 27

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidation de tous les effets transportables appartenant à la Abita Ice Bottling and Manufacturing Co., Limited, consistant du: Cent [100] cordes de nœuds de Pins. Deux [2] caisses d'ammoniaque. Neuf [9] sacs de gros sel. Six mille [6,000] bouteilles, M. T. [plus ou moins]. Une [1] machine à vapeur Shipman et arbre de couche. Un [1] jeu de Tufts No 150 en cuivre rouge pour mettre en bouteille, lequel est bordé en argent, consistant d'un générateur et de trois cylindres. Un Hoyts pour nettoyer les bouteilles et deux tables pour charger les bouteilles. Un [1] lot de Show cards de Shooks, capsules, étiquettes, d'enveloppes, etc., etc., etc., situés sur l'emplacement de la fabrique aux sources d'Abita. Aussi, la patente des Etats-Unis No 344,708 pour le transport d'eau minérale glacée [pour l'Etat de la Louisiane].

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 26 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et en obéissance d'un ordre à moi adressé, portant la date du 14 mai 1894, lancé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée "In re: Abita Ice Bottling and Manufacturing Company" [maintenant en liquidation], No 42,874 du Docket de la dite cour, sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite liquidation, les effets ci-dessus énumérés et [illegible] inventaire enregistré.

[illegible]—Comptant.

[illegible]—19 17 19 24 25 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Margaret Hennessey.

No 44,707—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mars 1895, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues No d Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville et mesure, en mesure américaine, 49 pieds 1 5/8 pouces de face rue Nord Remparts, sur une profondeur de 97 pieds 7 lignes entre lignes parallèles aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 226 Nord Remparts. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1896 aux taux de $720 par an.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, et désigné par la lettre A, d'après un croquis ou plan dressé par L. J. Fremaux, ingénieur civil, sous date du 20 avril 1889, annexé pour référence à un acte par A. Hero, notaire public, le 9 mai 1889. Le dit lot mesure 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la dite rue Canal, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, étant borné en arrière par un corridor de 5 pieds 3 pouces de largeur, avec face rue Robertson, en commun avec les dits lots et autres dessins sur la dite place; aussi avec toutes les bâtisses et améliorations désigné par le No 1610 rue Canal.

3° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Basin et Franklin, désigné par le No 14, d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer, daté le 2 mars 1833 et déposé au bureau de Wm Y. Lewis, notaire en cette ville, et mesurant 28 pieds 0 pouces de face rue Girod sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1205 rue Girod.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection desdits billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17 24 31—av 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, plus huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transféré au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.—Cottages en bois, Nos 2,036 et 2,038 rue Orléans coin Johnson.—Lee Kaller et als. vs George Kaller et als.—No 45,079—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mars 1895, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite: à savoir:—Le cottage en bois, couvert en ardoises, Nos 2,036 et 2,038 rue Orléans, coin Johnson, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Johnson et Prieur, ayant 5 chambres dans la maison principale, avec une bâtisse à deux étages, détachée de la maison, dans le fond, ayant 4 chambres; aussi une boutique en bois dans le fond, sur la rue St-Pierre, cuve, lieux d'aisance, etc. Le terrain est décrit comme étant une portion de terre d'une forme irrégulière, désignée par le No 29, et mesurant 48 pieds 3 pouces face à la rue Orléans, 114 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Johnson, 7 pieds 7 pouces sur la rue St Pierre, 121 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui la sépare de la propriété de M. J. Forstall.

La propriété est située dans un joli voisinage et convenable à un placement sûr.

Conditions—Une moitié ou plus, comptant au gré de l'acquéreur; le reste à un an avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; 5 0/0 d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du billet. L'acquéreur assumera les taxes, dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 0/0 comptant du prix de l'enchère sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10mars—10 17 24 31 —avril 7 11

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Sterry—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 10,286—La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, 629, 631 Commune, à midi, MARDI, le 26 mars 1895.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 21 février 1895, et adressé à J. Onorato, encanteur, nous procéderons à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété:

Un ilet de terre, moins 90 pieds de face sur la rue Milan, avec profondeur et face sur la rue Milan, avec profondeur et face sur la rue Bacchus de 120 pieds, vendu par J. L. Sterry en mars 1860, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement nommée Est Dryades, Marengo et Baronne autrefois Bacchus et ayant une façade sur chaque rue de 300 pieds plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit avec 6 pour cent d'intérêt, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, devant être garantis par hypothèque sur le dit bien foncier, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assument les taxes de 1895 en plus et au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. Esq., notaire. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements,
621 rue Gravier, à côté de la Banque de Whitney.

22fév—22 23 24 26 27 28 mars 3 5 19 25 26

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE

—ET—

BIEN SITUEE

Résidence en Briques,

Avec Remise

—ET—

Terrains Spacieux ET ORNÉS,

No 192 rue Félicité,

Entre Colisée et Chestnut,

PRES DU PARC COLISÉE,

Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné.

La Résidence

En bois à deux étages,

Bien située et rémunérative,

No 386 RUE CARONDELET,

ENTRE

Melpomène et Terpsichore,

—ET

Trois beaux terrains contigus pour bâtir.

—ET UNE—

Grande Ecurie en briques, RUE JOSEPHINE,

Entre Magazine et Constance,

A proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty.

No 41,555.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 9 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:—

1° Cette résidence splendide en briques à deux étages No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée, bâtie retirée du trottoir, avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégants avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestique au premier étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et la remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin coquillé de la rue Félicité pour s'y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Colisée, Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut, 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne de côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. Rozenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1886; une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, vers la rue Colisée; le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. O. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas J. Woulfe, notaire daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacent au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et parsemé avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de ph minées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises, No 386, rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Melpomène et Terpsichore désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de R. G. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel le mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendu sujette au bail actuel qui expire le 1er octobre 1895, à raison de $510 par an.

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

3° L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le hangar spacieux No 226 rue Joséphine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Faessel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci-des us de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4/10 de ligne de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 8/10 de lignes en avant du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844 et déposé au bureau de D. L. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendus sujets au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896, à raison de $240 par an.

4° Deux certains lots ou portions de terre situés et étant dans ledit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine, 50 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. L. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en dessus du prix d'adjudication et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars—9 17 24 31—9 av

LA BELLE RESIDENCE

En Briques à Trois Etages et Mansarde,

No 69 RUE BOURBON,

Entre les rues Bienville et Conti,

—ET LA—

Convenable Résidence en Briques à Trois Etages,

No 73 RUE CONTI,

Entre les rues Royale et Bourbon.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 26 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs et des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu:

1° La belle et commode résidence en briques à trois étages et mansarde, No 69 rue Bourbon ayant galeries sur la façade et au fond, corridors au premier et au second, et contenant environ 15 chambres, citerne, cour dallée, hydrant, gaz, etc. Le lot mesure 31x75 9 plus ou moins. Tout près de la rue du Canal et du centre commercial. Cette belle propriété est en constante demande. Vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1895 à raison de $780 par an.

2° La solide résidence en briques à trois étages No 73 rue Conti, entre les rues Bourbon et Royale, ayant galeries devant et derrière, corridors au premier et au second et contenant environ 15 chambres, cour dans le fond, citerne, etc.

Le lot mesure 26.10x73.9 plus ou moins et a l'usage d'une allée dans le fond s'ouvrant sur la rue Bourbon. A une courte distance de la rue du Canal, des magasins, amusements, etc. Un placement vraiment productif. Vendue sujette à un bail actuel expirant le 1er octobre 1895, à raison de $480 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en un et deux ans de crédit pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et tous les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1895 et feront un dépôt comptant de 10 pour cent.

Actes de vente pardevant W. C. Dufour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 mars—17

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Cinquième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Elisa;

—AUSSI—

La propriété à côté à l'encan.

MARDI, le 2 AVRIL 1895.

Succession de Daniel Sullivan.

No 33,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 2 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux jugements séparés, l'un rendu et signé le 12 février 1895 et l'autre rendu le 11 février 1895, signé le 15 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, sera vendu à l'encan, la propriété suivante décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis de cette ville, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 10, lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Alix et Elisa, d'après le plan de la propriété de l'entrepôt Brooklyn, dressé par Wm F. Thompson, voyer, le septième jour de mai 1859, déposé en l'étude de Jas. Graham, notaire, pour référence. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Elisa et mesure 31 pieds 9 pouces 1 ligne de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade sur la rue Elisa, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de cette ville, désigné par le No (11) onze, de l'ilet No 10, qui est borné par les avenues Pacifique et Elmira et les rues Alix et Eliza, conformément à un plan de la Compagnie de l'Entrepôt Brooklyn, duquel ledit lot fait partie, dressé par W. F. Thompson, voyer en date du 7 mars 1859, et déposé en l'étude de Jos Graham, notaire, pour référence. Ledit lot mesure au pied américain, 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Neuf seizièmes de la première propriété décrite seront vendues comptant, le reste, sept seizièmes, de la dite propriété, sera vendu avec les conditions suivantes: Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895. La propriété deuxièmement décrite sera vendue comptant et l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895 et dans chaque vente aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robt. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

27fév—27—mars 3 10 17 24 31—avril 1 2

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres.
le ressort de leur art.
[illegible] de palais artificiels

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Second District.

Nouveau No 228 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

A L'ENCAN.

Charles Joseph Orphée Brunot et als. vs Antoine André Gabriel Brunot.

No 44,922—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred O. Green, encanteur—Bureau No 50, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—JEUDI, 28 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 11 février 1895, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Douane et Bienville, désigné par le No 5 d'après un plan de cinq lots de terre dressé par Jo. Pilié, voyer de cette ville, et attaché à un acte au bureau de Félix Grima, notaire en cette ville, le 2 décembre 1835. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et à peu près 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur à l'arrière, borné sur le côté de la rue Bienville par le lot No 4, et sur le côté de la rue Douane par une propriété appartenant à MM. Denniston & Co. et à l'arrière par une propriété appartenant aux héritiers de Spencer. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue comme le No 228 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a à un crédit de un ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur, avec coupons pour satisfaire les actions des héritiers, portant un intérêt de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au parfait paiement, garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilèges sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assurera la bâtisse pour sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et fera un transfert des polices d'assurances à la personne ou aux personnes tenant les dits billets, 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou une partie; l'acquéreur payera les taxes pour l'année courante, 1895, en sus du prix de l'adjudication et déposera 10 pour cent du prix comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dép. à du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 5 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Septième District.

John Q. A. Rider versus Cushman Chapel Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,065.—En vertu d'un writ de fieri facias contre la Cushman Chapel Methodist Episcopal Church, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 504, et borné par les rues Quinzième, Forshey, Short et l'avenue Carrollton, et désignés sur un plan attaché au titre Cushman et Norwood par les Nos 21 et 22, et mesurent chacun 30 pieds de face sur l'avenue Carrollton, sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles; Lot No 22 formant le coin de la rue Forshey et de l'avenue Carrollton.

Etant la même propriété acquise par les défendants par achat de L. P. Cushman et I. H. Norwood, par acte passé le 18 janvier 1886, enregistré au livre No 121, folio 198.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 mars—9 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Dans l'affaire de la Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company, Limited (en liquidation.)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 44,436.—En vertu d'un ordre de vente en date du 13 mars 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 avril 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le Fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir: trois sont désignés par les numéros six, sept et huit, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté du 30 janvier 1848, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, conformément au dit plan; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Front et la même façade sur le dit fleuve, sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds plus ou moins et les autres deux lots sont désignés par les numéros neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté du 15 janvier 1848 et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, conformément au dit plan les lots mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Front sur une même façade sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de cent soixante (160) pieds plus ou moins, le lot dix forme l'encoignure des rues Lyon et Front et les dites profondeurs de tous les dits lots s'étendent de la rue Front au fleuve Mississippi.

Ensemble avec tous les accroissements et alluvions qui sont accrus ou qui pourraient à l'avenir se former sur la façade du dit fleuve en face de la dite propriété.

Ensemble aussi avec toutes les machines, etc., qui ne peuvent être enlevées de ladite propriété et en faisant partie et constituant de manufactures sur ladite propriété.

2° Aussi les droits de la Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company Limited à l'usage de la United States Patents Nos 403,144 et 419,793 au "plant" de ladite compagnie seulement.

Conditions—Pour toute la propriété premièrement décrite, un tiers comptant et le reste à un et deux ans, avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et garanti par privilèges et lien de vendeur sur la dite propriété, avec les clauses usuelles de garantie, tels que le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, etc.

Et pour la propriété secondement décrite, comptant.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Premier District.

Mutual Building and Homestead Association vs. James J. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,112—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 60, borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas et Lafayette et mesurant dix-neuf pieds six pouces et 4 lignes de face à la rue Girod sur une profondeur et de face à la rue Commerce de quatre-vingt six pieds. le tout d'après un plan dressé par Edgar Pilié voyer, daté le 10 octobre 1891 et attaché à un acte de vente passé par devant M. T. Ducros, notaire, daté le 17 octobre 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1mars—1 8 15 22 29 avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Quatrième District.

Marx Levy vs James Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,518.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 11 avril 1895 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Washington et Sixième, désigné par le No 7, de l'ilet No 135, d'après le plan original du dit faubourg, déposé au bureau de F. Grima, notaire en cette ville, le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 50 pieds de face rue St-Denis, entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 125 pieds. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Pressly Johnson, par acte pardevant Alphonse V. Philips, notaire, daté le 16 janvier 1889 et enregistré dans le livre des transferts 130, folio 295.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

Pelican Homestead & Building Association

—vs—

Jessie Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,195—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé à Alger, Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve, dans l'ilet numéro neuf, maintenant numéro cent cinquante-sept, qui est borné par les rues Homer, Newton, Vallette et Verret; le dit lot est désigné comme numéro cinq et mesure trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Vallette, cent deux pieds sept pouces et quatre lignes vers la rue Homer et cent pieds et quatre lignes sur le côté près de la rue Newton et trente pieds de largeur dans le fond.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 21

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ... CHARTRES ... 73

ASSURANCES

Vingt-huitième Etat Annuel

—DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1894:

Primes sur incendies	$256,066 33	
Primes maritimes	812 86	
Primes des rivières	271 63	
	$257,150 82	
A ajouter: Primes non acquises de 1893	49,616 91	
Total		$306,767 [illegible]
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$27 653 50	
Moins salaires et dépenses générales	12,813 33	
Fonds de surplus, 1893		[illegible]
Total		$32[illegible]
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$9[illegible] 630 12	
Sur risques maritimes	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Réassurances	41,503 [illegible]	
Primes remises et commissions	[illegible] 325 [illegible]	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	5,705 52	[illegible]
Profits bruts		$10[illegible]
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1894	$[illegible]	
Pertes d'incendies non payées	16,010 1[illegible]	
Dividende 5 0/0 juillet 1894	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré, décembre 1894	10,000 00	
Fonds de surplus pour l'année 1894	11,220 1[illegible]—$1[illegible]	

ACTIF.

Billets pour primes	[illegible]
Primes en voie de collection	[illegible]
Prêts sur nantissement	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Bons des Etats-Unis, bons de l'Etat de la Louisiane, bons consolidés de ville et bons à primes	[illegible]
Stocks de banques, d'assurances et autres	[illegible]
Compte de propriété foncière	[illegible]
Meubles de bureau et installations	[illegible]
Argent comptant et en banque	[illegible]
	$2[illegible]

PASSIF.

Capital-actions	$200 000 00
Réserve pour primes non expirées	[illegible]
Réserve pour pertes non payées sur incendie	[illegible]
Réserve pour dividende 5 0/0 payable en janvier 1895	10,000 [illegible]
Fonds de surplus pour 1894	11,220 1[illegible]
	$2[illegible]

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président
J. E. MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 11me jour de janvier 1895.

GEO. H. BEAUGUN, Notaire

Le Bureau des Directeurs a, ce jour, en séance régulière, a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 0/0 faisant 10 0/0 par an sur le fond capital pour l'année finissant le 31 décembre 1894 payable sur demande.

13 jan—1m

ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances TEUTONIA.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1894:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivière	[illegible]	
Ajouté, primes non expirées de 1893	[illegible]	
A déduire—		
Réserve pour primes non expirées pour 1894	$145 4[illegible]	
Primes remboursées	7[illegible]	
Réassurances	54 [illegible]	
A déduire—		
Pertes de feu payées	$141 [illegible]	
Pertes de mer payées	[illegible]	
Pertes de rivière payées	[illegible]	
Commissions	[illegible]	
Taxes et licences	[illegible]	
Dépenses générales et dépenses d'agence moins l'intérêt	22 41[illegible]	
Profits et pertes sur placements	2 106 [illegible]	
Pertes non payées	20 [illegible]	
Profit net	[illegible]	

ACTIF

Comptant en main	[illegible]
130,000 bons d'Etat de la Louisiane	[illegible]
150,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	[illegible]
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	[illegible]
$10 200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad	[illegible]
25 actions de la Banque Nat. [illegible]	[illegible]
25 actions de la Banque [illegible]	[illegible]
25 actions de la Banque [illegible] gnes Provident	[illegible]
Prêts sur gages et hypothèques	[illegible]
Propriétés foncières [illegible] bureau	[illegible]
Primes en cours de collection	[illegible]
Meubles de bureau	[illegible]
Actions diverses	[illegible]

PASSIF

Fonds capital	[illegible]
Surplus	[illegible]
Réserve pour [illegible]	[illegible]
Dividendes non payés [illegible] en janvier 1895	[illegible]
Pertes non payées	[illegible]

L'état ci-dessus est une copie [illegible] transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président
H. R. GOGREVE, Vice-Pr.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant [illegible] notaire de la Nouvelle Orléans [illegible] janvier 1895.

SAM FLOWER, Notaire

A une assemblée du Bureau [illegible] cette compagnie tenue le 10 [illegible] été résolu de payer sur demande [illegible] intérêt dividende semestriel de [illegible] CENT sur le fonds capital [illegible] cent pour l'année 1894.

DIRECTEURS.

H. Buddig, Joseph Bohier, [illegible] Frank, R. Frotscher, C. R. [illegible] greve, S. Hyman, F. Jancke, [illegible] H. Keller, Isaac Levy, [illegible] Miller, Albert P. Noll, Frank [illegible] Rengstorff, Louis Rush, F. [illegible] Schmidt, H. Schulze, J. G. Sp[illegible] Hy Wellmann

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc. etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.